

ENTAMEZ VOTRE PARCOURS **SOUS LE SIGNE D'UNE CROISSANCE ASSORTIE DE GARANTIES**

SOLUTIONS FPG SUN LIFE

Souplesse et garanties pour investir en toute confiance.

Solutions FPG Sun Life

Entamez votre parcours sous le signe d'une croissance assortie de garanties

Près de

7 Canadiens
SUR
10

n'ont pas de plan financier écrit.

(Source : Canada Newswire 2024)

Si vous n'avez pas de plan financier, en créer un est la première étape pour prendre le contrôle de vos finances. La clé d'un plan efficace est un placement souple qui répond à vos besoins financiers uniques.

Les Solutions Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life vous offrent la souplesse, des garanties et un accès à votre argent¹, tout en répondant à vos besoins aux différentes étapes de votre vie. Vous personnalisez votre plan en choisissant parmi un vaste éventail de fonds. Si vous souhaitez une approche plus audacieuse, vous pouvez investir jusqu'à 100 % de votre placement dans des fonds d'actions, en laissant les décisions quotidiennes d'investissement à des gestionnaires de portefeuilles mondiaux de premier plan qui œuvrent à développer la valeur de vos placements. À mesure que vos actifs fructifient, vous pouvez profiter de la valeur croissante du marché en cristallisant cette croissance sous forme de revenu garanti à vie.

Cette solution tout-en-un se décline en quatre séries

Les Solutions FPG Sun Life comprennent quatre séries conçues pour répondre à vos besoins financiers : les séries Placement, Revenu, Succession et Succession Héritage. Vous avez constamment toute la souplesse nécessaire pour passer d'une série à une autre, afin d'adapter vos placements à vos besoins financiers en constante évolution.

Série Placement Croissance et sécurité

- Faites fructifier votre épargne en profitant des hausses potentielles de la valeur du marché.
- Des garanties d'assurance abordables contribuent à protéger votre placement.
- Tirez parti du marché en investissant jusqu'à 100 % dans des fonds d'actions pour un potentiel maximal de croissance.
- Personnalisez votre portefeuille avec un niveau de risque qui vous convient.

Série Revenu Certitude et souplesse

- Revenu prévisible garanti pour la vie.
- Le Fonds de revenu stratégique offre notre expertise reconnue en gestion du risque.
- Possibilité d'accroître le futur revenu garanti en retardant le versement du revenu.
- Passez² d'un revenu de travail à un revenu de retraite tout en maintenant la valeur de vos placements.

Série Succession Croissance et protection de la succession

- Option abordable qui accroît la valeur de votre patrimoine, tandis que les avantages de contrats d'assurance vous fournissent une protection.
- Investissez jusqu'à 100 % dans des fonds d'actions pour maximiser le potentiel de croissance.
- Chaque année, nous vérifions la valeur de vos placements. Si leur valeur de marché est supérieure, le montant disponible pour vos bénéficiaires augmente.

Série Succession Héritage Protection de l'héritage et planification de la succession

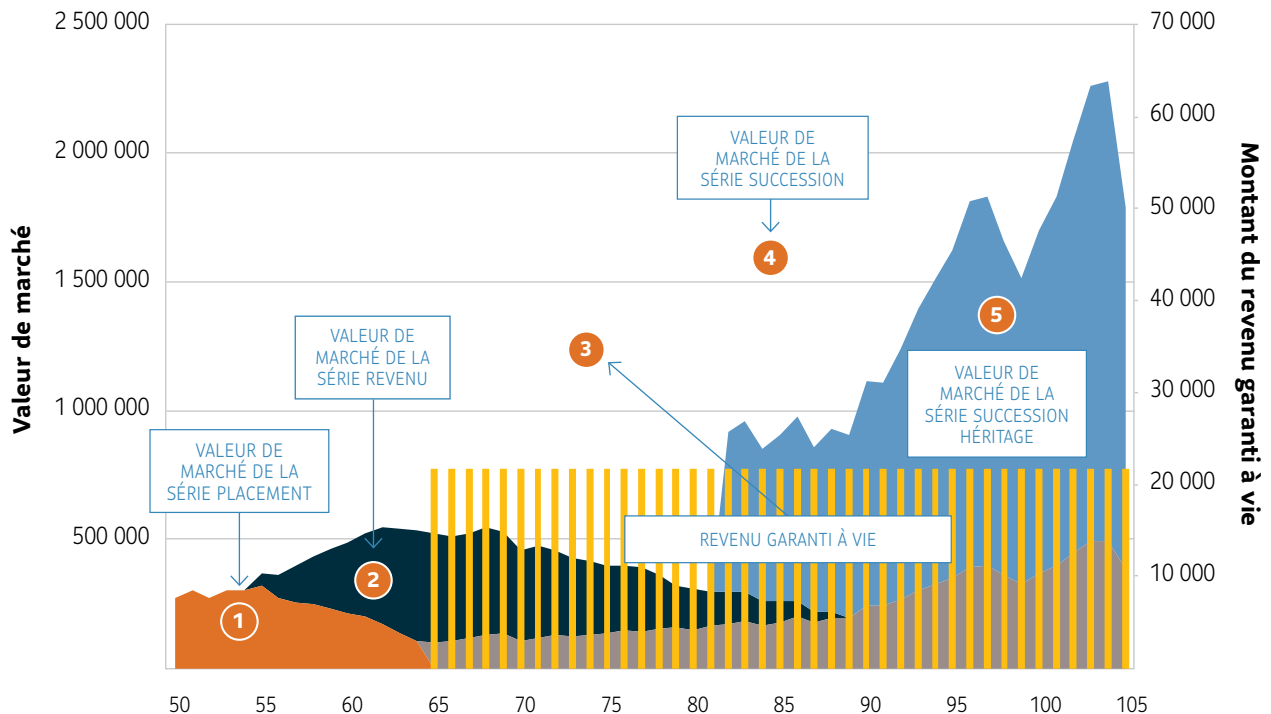
- Occasion de placement si vous avez entre 81 et 85 ans
- Gamme de fonds prudents, dont les niveaux de risque sont appropriés, qui offrent un potentiel de croissance.
- Garanties d'assurance qui procurent une protection additionnelle
- Garantie au décès de 100 %¹ en vertu de laquelle 100 % de vos dépôts ou la valeur de marché actuelle (selon le montant le plus élevé) sera versé à vos bénéficiaires.

¹ Les retraits réduisent la valeur des garanties du contrat.

² Les transferts entre séries Solutions FPG Sun Life dans un contrat non enregistré peuvent donner lieu à une disposition imposable.

Étude de cas

Christian a 50 ans et il réfléchit à sa retraite. Il aimerait la prendre à 65 ans et commence donc à planifier en fonction de cet âge.



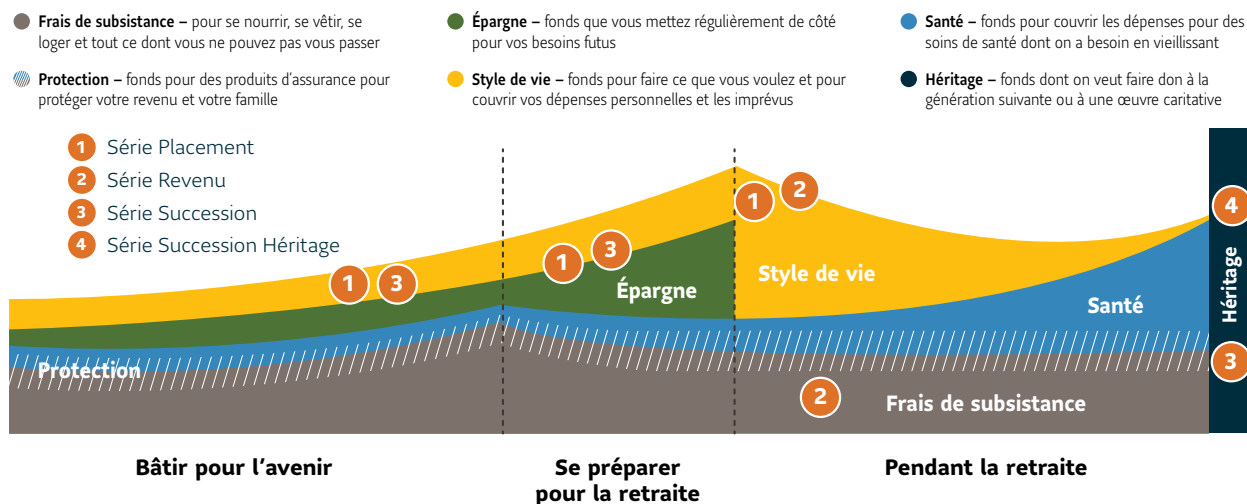
Les rendements et les taux de revenu sont hypothétiques et présentés à titre indicatif seulement.

- 1** À l'âge de 50 ans, Christian fait un dépôt de 250 000 \$ dans la série Placement.
- 2** Entre 55 et 65 ans, il commence à transférer annuellement et sans difficulté² 15 % de ses fonds dans la série Revenu pour commencer à créer le niveau de base pour son revenu garanti à vie futur. En échelonnant ces dépôts, Christian reçoit le taux d'intérêt courant au moment de chaque dépôt, ce qui peut augmenter le revenu futur qu'il recevra.
- 3** Lorsqu'il prend sa retraite à 65 ans, il commence à recevoir son revenu garanti à vie.
- 4** Parallèlement, Christian veut planifier l'héritage qu'il souhaite laisser et transfère le reste de ses fonds de la série Placement à la série Succession. La valeur de son patrimoine augmentera alors grâce à la croissance du marché cristallisée par les réinitialisations annuelles.
- 5** À 82 ans, Christian souhaite déménager dans une maison plus petite. La vente de la maison lui permet d'investir 600 000 \$ qu'il peut réserver pour ses enfants. La série Succession Héritage lui procure un potentiel de croissance et protège son placement destiné à ses descendants.

Grâce aux Solutions FPG Sun Life, Christian a en main la réponse² à ses besoins d'accumulation, de revenu et d'héritage.

² Les transferts entre séries Solutions FPG Sun Life dans un contrat non enregistré peuvent donner lieu à une disposition imposable.

Les Solutions FPG Sun Life font partie de l'approche personnalisée de la Sun Life pour la planification de la vie financière et de la retraite.



Les **Solutions FPG Sun Life** offrent une option de placement qui évolue en fonction de vos besoins, à toutes les étapes de votre vie.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou :

Visitez placementsmondiauxsunlife.com | Appelez au **1-844-374-1375**

Écrivez à fpg@sunlife.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (contrats de fonds distincts). Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc., toutes des sociétés membres du groupe Sun Life.

© Gestion d'actifs PMSL inc., la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et leurs concédants de licence. Tous droits réservés.